44e Année - N° 3281. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 10 Septembre 1932

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sports - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
DOUZE francs par an
Etranger, port en sus.
On s'abonne dans tous les Bureaux — de Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron N° 117. C. - C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M. - Pascal LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, 2e
et au Bureau du Journal

— ANNONCES —
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,50
Commerciales (la ligne).1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Lettre de Paris.

Jacques BONHOMME le savant

Quel sera le rôle du député, de retour parmi les siens, avant la rentrée parlementaire ?

En ce quiconcerne les démarches il remplira ses fiches. Entendez qu'il prendra note des désirs des uns et des autres et qu'il enverra aux administrations compétentes des lettres appelant leur bienveillante attention sur le cas d'X... ou sur celui d'Y... qui est si digne d'intérêt.

Cela, c'est la cuisine, la besogne indispensable pour garder son siège. Ce n'est pas de la politique.

Va-t-il faire de la politique véritable ? Et, en ce cas, va-t-il, comme d'habitude, subir les exigences de ses électeurs, ou au contraire tentera-t-il de faire triompher ses propres idées ?

Avant tout il va éclairer ses concitoyens.

Chaque jour, en effet, les lois, les règlements, les décrets, les arrêtés, se multiplient et se compliquent. Un homme normal, ce français moyen dont Jacques Dubouin, avec juste raison, a chanté la gloire, ne peut plus comprendre les lois. Il faut lire non seulement les lignes, mais entre les lignes. Chaque texte est sujet au doute, entendez qu'on peut l'interpréter de deux ou trois façon différentes.

Pour démêler leurs véritables intérêts, les citoyens devront faire appel à la compétence d'un tiers. A la campagne obligatoirement, ils s'adresseront à celui qui les représente, à celui qui a voté ces lois si embrouillées.

Et ce rôle d'interprète des textes ce rôle de juriste et de professeur est le plus beau qui soit dévolu à nos élus.

Oh ! ils ne se leurrent pas, ils savent bien qu'après la demande d'explication viendra la demande d'intervention ; mais la première est d'une importance capitale.

Autrefois la politique était simple. On était clérical ou anticlérical La moitié de la France "mangeait du curé", l'autre moitié "mangeait de l'athée ". Au fond, les croisades continuaient. C'était le bon temps. A cette époque, on pouvait discuter, on pouvait rire, on pouvait même rêver.

Aujourd'hui la vie est trépidante. Chaque homme, sauf les heureux ou les modestes, à plusieurs activités.

Il court de bureau en bureau, d'usine en usine, d'administration en administration. Le campagnard lui-même connaît les bureaux, car il a pris l'habitude de compter sur l'état pour garantir ses risques L'Etat est devenu en quelque sorte un grande entreprise d'assurances en tout genre.

On se moque bien du prêtre et du libre-penseur. X... va à la messe, tant, mieux pour lui. Y... n'y va pas, tant mieux pour lui. Les discussions métaphysiques sont devenues oiseuses. On n'a plus de temps à perdre.

La politique aujourd'hui, c'est l'économie et la finance.

Le moindre des Français sait que son pays souffre de la crise.

Jacques Bohomme s'occupe du chômage et de la surproduction. Il se demande avec angoisse pourquoi, lorsque les usines produisent plus, les ouvriers consomment moins.

Jacques Bonhomme sait qu'il existe un budget et que chaque année, les dépenses de l'Etat sont plus lourdes et plus nombreuses.

Jacques Bonhomme se demande pourquoi, dans ces conditions, des gouvernements ont prêté de l'argent à des puissances étrangères qui n'offraient pas de garanties et renfloué d'anciennes puissances d'argent : banques et compagnies de transport.

Mais oui, Jacques Bonhomme n'ignore plus ce terme barbare de renflouement.

Et il déplorera le déficit budgétaire.

Le député lui explique ses droits et tente de démêler pour lui l'imbroglio des textes. Il doit aussi arrêter ses enthousiasmes faciles et ses inimitiés gratuites, l'entraîner vers telle ou telle solution déterminée.

Le député cesse alors d'être un commis voyageur, il se transforme en guide.

Mais il est bien difficile de trouver des solutions et difficile aussi de guider le nouveau Jacques Bonhomme, le savant.

Edmond WELLOFF.

A propos du Voyage de Ch. Baron, en Russie.

Je ne suis pas baron !

— Tu vois ce papier, dit Ch. Baron, en montrant un passeport diplomatique à un journaliste parlementaire ; té, il vaut son pesant de platine ! Avec lui, je vais à l'œil jusqu'en Géorgie !

Le député de Sisteron, à la demande de l'Office des combustibles liquides, de la Commission des Mines de la Chambre et de Julien Durand, ministre du Commerce, est parti pour la Russie des Soviets.

— Je n'y vais pas de gaité de cœur, ajoute Charles Baron J'aurais préféré me reposer dans ce que la presse reactionnaire appelle « mon château ». Mais le devoir avant tout,

— Ce n'est pas la première fois que tu fais le voyage ? interroge le confrère.

Baron éclate de rire.

— La première fois... Dis la cinquième ou la... vingtième fois ! Moi, le pétrole m'a toujours attiré. Comme ingénieur s'entend ! Je dois, cependant te dire que depuis la révolution russe ce n'est pas ça. L'effort qu'on a fait en Géorgie est colossal, Je le reconnais, mais ce sont les tracasseries des commissaires qui m'embêtent Tiens, à mon dernier voyage, on me traitait en suspect malgré la recommandation du Syndicat soviétique du naphte. On me prenait pour un baron ! J'ai dû palabrer plusieurs heures pour faire comprendre que j'étais un camarade !

(*D'Artagnan*).

Au cours du Banquet, donné à l'occasion de la tenue du Congrès des Mutilés et A. C. à Annot le 28 Août M. Brémond président d'honneur de la F. M. des B. A. fut appelé à parler de l'action des parlementaires des Basses-Alpes au parlement, envers les Victimes de la Guerre. Sans être nommé M Stern, député de Digne, se crut viser et dans son journal *l'Alpin* du 4 Septembre reprocha à M. Brémond son attitude à son égard. Usant du droit de réponse M. Brémond, demanda aux journaux bas-alpins la publication de la lettre suivante qu'il a aussi adressée à l'*Alpin*, de Digne :

Aix-en-Provence, le 5 Septembre 1932

M. le Directeur du Journal l'*Alpin*
6, rue Capitoul, 6
DIGNE (B.-A.)

Monsieur le Directeur,

Votre journal du 3 courant, dans un article intitulé : « Une agression de mauvais goût », me met en cause.

Je fais donc appel à votre correction et vous prie d'insérer ma réponse, persuadé que je n'ai pas besoin d'invoquer mon droit légal.

Je réponds en mon nom personnel ne voulant pas que notre Fédération des Victimes de la Guerre, puisse, si peu que soit, être engagée dans une polémique, et je prends personnellement toute la responsabilité de ma nécessaire mise au point.

J'ai donc agressé Monsieur Stern, député des Basses-Alpes, à la fin du Congrès d'Annot, en lui reprochant d'avoir voté contre les Victimes de la Guerre et le projet de loi de redressement de l'équilibre budgétaire.

M. Stern, en effet, se trouve malheureusement parmis les 21 députés qui ont maintenu leur vote dans ce sens. Je l'ai agressé par ce qu'il était là, entouré de plus de 350 congressistes.

Mon agression est de mauvais goût, je n'en doute pas, pour M. Stern surtout. A la fin d'un Congrès il est d'usage que l'on s'envoit des fleurs, que l'on se bombarde de compliments Suivant une vieille habitude, heureusement personnelle, j'ai rompu encore une fois avec la tradition : j'ai présenté diverses revendications positives et estimant que M. Stern, par sa présence, nous narguait réellement, je n'ai pu supporter que mes camarades croient qu'il était des notres et je le lui ai dit loyalement en toute indépendance. Je le confirme encore.

Pourquoi n'a-t-il pas répondu ?

Mais alors si, comme vous l'écrivez il avait indiqué que ces projets gouvernementaux ne nous concernaient pas et qu'ils s'adressaient seulement aux Militaires de Carrière, j'aurais peut-être répliqué qu'il commettait une erreur grave et qu'il avait probablement voté sans connaitre la question.

Je connais la noblesse de notre cause. Nous sommes nombreux à nous efforcer de la défendre, souvent avec quelques succès. Nous acceptons avec reconnaissance tous les concours loyaux désintéressés. Nous avons des amis dans tous les partis politiques, des défenseurs sur tous les bancs du parlement. Si M. Stern se dit de ceux-là, qu'il le prouve par des actes, il pourra en avoir bientôt l'occasion. Mais de grâce qu'on ne fasse pas de la sale politicaille sur notre dos, ne serait-ce qu'à cause du respect qu'imposent nos droits, comme vous l'écrivez vous même.

On s'honore toujours en avouant une faute, on s'abaisse en dénaturant la vérité.

Veuillez agréer, M. le Directeur, mes salutations distinguées.

BREMOND,
3, Traverse de l'Aigle d'Or

P. S. — J'ajoute que je réside à Aix-en-Provence, que je ne suis pas électeur dans les Basses-Alpes et que je n'ai l'honneur de connaitre M. Stern que par sa carte de félicitations, reçue il y a 6 ans à Valensole, à l'occasion de la naissance de mon cinquième enfant. Je ne puis lui en vouloir pour cela, au contraire.

CE QU'ON DIT

On dit *que bien des semaines avant le déclanchement de la bataille électorale, le député sortant vagabondait déjà par monts et par vaux, à la poursuite de l'électeur rétif.*

On dit *qu'une après-midi d'avril où il roulait anxieusement sur la route de Céreste, il croisa un jeune prêtre absorbé malgré le vent et la poussière, dans la lecture d'un bréviaire terni par l'usage.*

On dit *que, flairant dans le pieux lévite, la possibilité d'une amitié, il arrêta soudain l'auto, et fort courtoisement le pria de prendre place à ses côtés jusqu'au village où il exerçait le saint ministère.*

On dit *que le prêtre, certain de se trouver en présence d'un vrai chrétien, accepta volontiers la gracieuse invitation, et, après un honnête remerciement, se plongea de nouveau dans la méditation du texte sacré.*

On dit *qu'à l'arrivée au presbytère, le député, habile à prévenir la curiosité publique, demanda au prêtre sur un léger ton d'ironie, s'il connaissait le mécréant dont il n'avait point dédaigné l'hospitalité.*

On dit *que le prêtre, enveloppant alors le député d'un regard intuitif, lui répondit qu'en récompense de son geste de charité, beaucoup de bulletins blancs se changeraient dans l'urne en bulletins rouges à la grande surprise de son adversaire.*

On dit *que si cet authentique miracle a rendu au jovial député sa chaise curule, il le fait soupçonner chaque jour davantage de considérer une opinion politique comme une manière provisoire de penser.*

Les accidents de la route.

Une Moto sur laquelle sont montés deux hommes vient se jetter contre une auto près des Bons-Enfants

Un mort et un blessé

Les accidents de ce genre ne sont pas, malheureusement, rares. La lecture des journaux est siguificative à ce sujet.

Dans la soirée de Jeudi, vers 4 heures un accident grave, faisant un mort et

© VILLE DE SISTERON

un blessé s'est produit à cent mètres environ du hameau des Bons-Enfants, vers la direction de Château-Arnoux, entre une moto et une auto se rencontrant en sens inverse.

L'auto conduite par M. Monnot, cafetier et conseiller municipal de Nice, allait sur Château-Arnoux lorsqu'une moto sur laquelle étaient montés les nommés Conte Albert, contremaître, demeurant à Mérindol (Vaucluse) et Zortéa Jean, bucheron à St-André-les-Alpes, venant à Sisteron, rentra en plein dans l'auto. Le choc fut fatal, les premiers témoins arrivés constatèrent la mort de Conte Albert qui gisait sur la route portant de graves blessures à la tête et au bassin tandis que Zortéa Jean avait une jambe fraturée en trois endroits et plusieurs cotes enfoncées.

Dès que la gendarmerie de Sisteron eût connaissance de cet accident, M. Dumas, adjudant, accompagné d'un gendarme, se porta immédiatement sur les lieux pour faire les constatations d'usage ; quelques minutes après arrivaient les gendarmes de Château-Arnoux venant aussi enquêter, l'accident s'étant produit sur son territoire.

Le corps de Conte Albert fut dirigé sur Peipin et Zortéa Jean transporté à l'hôpital de Sisteron où le Docteur Donneaud lui prodigua les premiers soins et fut dirigé ensuite à la clinique de Digne pour y recevoir les soins du Docteur Jouve.

Quant aux occupants de la voiture, ils se tirèrent sains et saufs de l'accident alors que l'automobile fut fortement endommagée.

Doux Pays !

« L'Argentine réduit le traitement de ses fonctionnaires ».

Le fonctionnaire d'Argentine
Est accablé par le destin
Son gousset bientôt, j'imagine
N'aura pas un son... argentin.

Il avait vu par monts, par vaux
Descendre la pluie délétère
Or, il voit « descendre » à nouveau
Mais cette fois c'est son... salaire.

Il fut en proie à la colère
De la terre et des éléments
Pourquoi vouloir encor lui faire
Subir des mauvais... traitements.

Tout Argentin qu'on fait pâtir
C'est des ronds de chapeau qu'il bave
Leur fonctionnaire, c'est plus grave,
Ils en bavent des... ronds-de-cuir.

Bientôt il se pourrait très bien
Qu'il eut une pauvre existence
Il s'en ira sortant du sien
Dans un bureau de... bienfaisance.

On ne voudra pas je le pense
Le transformant en mendigot
Que devant le buffet il danse
Naturellement un... tango,

Ceci montre que l'Argentine
A son coffre met un verrou
Et qu'elle n'est pas le Perou
Bien qu'étant sa proche voisine.

Mais on nous a dit que là-bas
Les fonctionnaires ne sont pas
Les seuls guettés par la misère
Des femmes la trouvent aussi
Qui vont joyeuses sans souci
Sur le chemin de Buenos-Ayres.

André TERRAT.

• • •

Horrible

Au Zoo pour voir l'Alligator,
Odile, un jour, s'en fut alors,
Afin de mieux voir le reptile,
En se penchant sur le bassin,
Elle y choit. Monstrueux festin !

L'Alligator croque...Odile !

A. T.

PERDU chienne griffon jaune et blanc, plaque IMBERT Marseille, 17, Bd Rougier. Ecrire à Vial, Hôtel, Valbelle.

1.500 fr. de fixe par mois et fortes remises à bons vendeurs ayant relations dans l'industrie automobiles, l'agriculture. Situation assurée par Compagnie pour vente grande marque huile autos et essences. Fournirons auto si nécessaire. Carte vaudra 60.000 francs dans 6 mois si actif. Ecrire Agence Havas N° 0751 Marseille

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Soirées Récréatives. — Le Comité du Syndicat d'Initiative de Sisteron et de la Haute-Provence, a fixé l'annonce du résultat du concours de ballonnets et le tirage de la souscription à lots (organisés en faveur des fêtes de l'inauguration de la route Napoléon du 3 Juillet dernier) aux samedi 10 et dimanche 11 septembre courant à 21 heures, dans la Grande salle du Casino, gracieusement mise à la disposition des organisateurs, par son sympathique propriétaire M. Miletto.

Chacune de ces séances sera agrémentée par une production choisie et particulièrement attrayante de cinéma qui comportera le programme suivant :

FILM LOCAL : les fêtes du 3 juillet 1932 à Sisteron. **Défilé du cortège de reconstitution de l'arrivée de Napoléon à Sisteron.**

Film à grand succès : PARIS-GIRLS.

Le tirage de la souscription à lots aura lieu pendant les entr'actes. Chaque entrée donnera droit à un billet de la souscription à lots, jusqu'à épuisement des billets encore disponibles.

Prix des places : Parterre, 5 francs.
Tribunes, 3 —

Le Comité.

Amicale des Mutilés et A. C. — L'exonération de la taxe sur vélocipèdes, motocyclettes et vélocimanes. — La question nous est fréquemment posée de savoir dans qu'elles conditions il peut y avoir dispense d'acquitter la taxe afférente aux bicyclettes, motocyclettes ou vélocimanes.

L'article 41 de la loi du 31 Décembre 1921 exempte de la taxe les véhicules (cycles ou motos) lorsque ceux-ci sont achetés pour leurs usages personnels par des mutilés de guerre paralysés ou amputés de l'un ou des deux membres inférieurs.

Pour les bicyclettes, pas de difficulté il suffit que l'invalide puisse justifier de sa qualité aux réquisitions susceptibles de lui être faites.

Pour les motocyclettes, il n'en est pas tout à fait de même. Le possesseur est exonéré de la taxe, qu'elle que soit la puissance de la machine, à condition qu'il fasse une déclaration au Receveur buraliste de sa commune ; ce dernier, contre 0 fr. 25, lui délivrera un permis 23 C valable indéfiniment. Il devra justifier avoir acquitté la taxe de 12 olo si le prix d'achat de la machine est supérieur à 5.000 fr.

Reste les vélocimanes propulsés par une force motrice de faible puissance (1 HP à 1 HP 1/2), utilisé par des mutilés. Ainsi qu'il résulte des instructions de la Direction générale des Contributions, leurs propriétaires n'ont pas à se munir de plaques de contrôle ni de permis de circulation.

Casino-Cinéma. — Parler cinéma est-ce dire que l'hiver est là ? Pas du tout ! Parler cinéma, c'est dire que puisque toutes les fêtes offertes par les différents comités de la ville sont terminées, la parole lui appartient.

Et déjà, le distingué directeur du Casino, nous a donné avec *Barranco*, un avant-goût de la saison prochaine. Son choix est déjà fait : afin de satisfaire sa clientèle, il a puisé dans le répertoire cinématographique les meilleurs films parlants parmi les meilleurs, et nous relevons : *Un soir de rafle, Marius, Nicole et sa vertu, En bordée, l'Aiglon et Jean de la Lune*, puis d'autres encore qui feront les délices des spectateurs au cours de l'hiver qui vient, alors que les veillées sont longues et le temp maussade.

La saison cinématographique va donc s'ouvrir bientôt. Elle est fixée au jeudi 15 septembre, avec au programme, « Un soir de rafle ».

M Miletto, désireux de voir tout le monde profiter des belles auditions a ramené les prix d'entrées à 6, 5, et 3 francs. C'est à la portée de toutes les bourses.

Comme l'année dernière, le Casino jouera le jeudi, le samedi, en soirée, et le dimanche, en matinée et soirée.

Au Buêch. — Lorsque en 1923, croyons-nous, la municipalité Thélène fit l'acquisition du domaine de Châtillon, à Ribiers, les travaux préliminaires de sondage et de fouilles traînèrent un peu en longeur et cette période de tatonements permit au public de douter de la réalisation du projet de l'adduction d'eau à tel point qu'un contribuable, simple citoyen alors, aujourd'hui " persona grata" en mairie, vint dans notre bureau nous faire part de son mécontentement et de sa crainte de voir gaspiller les deniers municipaux à la recherche d'une eau introuvable. Ce contribuable avait un peu raison mais il feignait d'ignorer que dans toute entreprise la période de début est toujours coûteuse et improductive, que seuls les résultats comptent ; les études du terrain faites cependant par un homme de l'art, géologue de grande renommée, varièrent quelque peu et l'eau fut par de nouveaux travaux trouvée à côté de l'endroit indiqué, aujourd'hui, cettebelle eau vers laquelle tant de municipalités tendaient les bras coule depuis un an dans nos maisons et sur divers points de la ville. Tout un réseau d'égouts complète maintenant ce projet Actuellement, la ville de Sisteron renaît de ses cendres, la municipalité actuelle ayant été la continuatrice de la municipalité Thélène.....

En l'état actuel et depuis trois semaines environ, par suite des fortes chaleurs subies, l'eau nous est mesurée comme elle le fut l'année passée. Pour obvier à cet inconvénient la municipalité, par voie d'entreprise, fit procéder à des fouilles dans un aucien puits creusé dans un pré communal situé en contrebas du pont de Buêch Ces travaux sont commencés depuis le mois d'avril et jusqu'ici ils n'ont donné aucun appoint d'eau pour l'alimentation de la ville, les fouilles continuent et nous espérons qu'avant l'hiver, cette eau, qui aura été, au préalable, reconnue potable à l'analyse, viendra se joindre à celle de Châtillon.

En constatant ce retard nous n'avons pas le mauvais esprit d'accuser nos dirigeants d'inertie et de gaspiller nos finances à ces travaux qui marchent un peu au ralenti par suite d'obstacles rencontrés en cours de route, mais au contraire nous désirerions leur voir donner une activité plus intense dont le succès viendra remédier à l'actuelle pénurie d'eau. C'est l'intérêt de chacun : les abonnés y trouveront leurs aises et la caisse municipale y trouvera aussi une plus value de recettes.

P. L.

La Pluie. — Jeudi soir à 9 heures un orage mélangé d'eau et de grêle s'est abattu sur le territoire de la ville pendant une bonne heure.

Nous ne croyons pas que la campagne ait souffert de la violence de cet orage qui aura eu seulement pour effet d'alimenter les sources et d'arroser le terroir

BANQUE des ALPES

Société anonyme au capital de 6 millions
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : Embrun, Laragne, Saint-Bonnet, Sisteron, Briançon (Ste-Catherine), Veynes, Seyne-les-Alpes

Bureaux auxiliaires : Guillestre (Lundi), Serres (Samedi), La Motte-du-Caire, Lus-la-Croix-Haute, L'Argentière (samedi, Briançon-Ville

Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Encaissements d'effets de Commerce
Location de Coffres-forts

Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts
Achat et Vente de Monnaies Etrangères

aux Oppressés

En toute saison, les asthmatiques et les catarrheux toussent et sont oppressés aussi pensons-nous leur être utile en leur signalant la Poudre Louis Legras, le meilleur remède à leurs souffrances Elle calme instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 5 frs 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, à Paris.

HERNIE

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement**.

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

DIGNE, 17 septembre de 9 h. à 3 h. hôtel Boyer-Mistre.
FORCALQUIER, 18 septembre, hôtel des Voyageurs.
SISTERON, 19 septembre, Modern'-Hôtel des Acacias.

Chutes matrice et tous organes
Varices, Orthopédie
GLASER, 44, Bd Sébastopol, Paris.

Chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée

Pour vos séjours de fin de saison dans las stations thermales et climatiques.

Les séjours de fin de saison dans les stations thermales et climatiques des Alpes, du Jura, de l'Auvergne, des Cévennes, sont des plus agréables. Au mouvement de la pleine saison succède une vie plus calme et plus douce, propice aux bonnes cures, Mais vous craignez que les frais de voyage ne soient trop élevés. Ne savez-vous donc pas qu'il est délivré pour ces stations des billets d'aller et retour à prix réduit valables 33 jours ? Ces billets comportent une forte réduction et ils permettent de revenir au point de départ par un itinéraire différent de celui du voyage d'aller.

Pour des indications plus détailtées veuillez vous renseigner auprès des gares.

Etude de Me Charles BOUQUIER
avoué près le Tribunal Civil
18, Place de l'Evêché, Digne.

PURGE
d'hypothèques légales

D'un acte dressé par Me ESMIEU notaire à Sisteron, le dix février mil-neuf-cent-trente-deux, enregistré et transcrit, il résulte que 1°) Madame MASSE Thessalie-Rosalie, veuve de ZORNE Paulin, et 2°) Monsieur ZORNE Paul, son fils, domiciliés et demeurant ensemble à AUTHON, ont vendu à l'ETAT FRANCAIS, (administration des EAUX et FORETS) diverses parcelles de terre sises sur le territoire de la commune d'AUTHON, sections C. F. du plan cadastral de cette commune, en nature de pré, bâtiment, jardin, d'une contenance de dix-huit ares quarante trois centiares, moyennant le prix de QUINZE MILLE francs, en sus des charges.

Une expédition collationnée de cet acte de vente a été déposée au greffe du Tribunal Civil de Digne, le neuf Août mil-neuf-trente-deux ; et l'extrait de cet acte de dépôt a été signifié par MATHIEU, huissier à Digne,, à Monsieur le Procureur de la République, à Digne, par exploit du trente Août mil-neuf cent-trente-deux, enregistré.

La présente insertion a pour but

© VILLE DE SISTERON

de purger les immeubles vendus de toutes hypothèques légales inconnues, en conformité de l'avis du Conseil d'Etat du 9 Mai 1807.

Digne le 8 Septembre 1932.
Ch. BOUQUIER, avoué.

Etude de Me Charles BOUQUIER
Avoué prés le Tribunal Civil
18, Place de l'Evéché, Digne.

PURGE
d'hypothèques légales

D'un acte dressé par Me ESMIEU, notaire à SISTERON, le treize Février mil neuf cent trente deux, enregistré, et transcrit, il résulte que Monsieur NILLAS Julien et Madame ROCHE Noëlie son épouse, domiciliés et demeurant ensemble à SAINT-GENIEZ, ont vendu à l'ETAT FRANÇAIS, (Administration des EAUX et FORETS) diverses parcelles de terre sises sur le territoire de la commune de SAINT-GENIEZ, section B. du plan cadastral de cette commune, en nature de vague, bois taillis, labour, taillis, sol, maison, d'une contenance de cinq hectares, quatorze ares, treize centiares, moyennant le prix de MILLE CINQ CENT QUARANTE DEUX FRANCS, en sus des charges.

Une expédition collationnée de cet acte de vente a été déposée au greffe du tribunal civil de Digne, le neuf août mil neuf cent trente deux ; et l'extrait de cet acte de dépôt a été signifié par MATHIEU, huissier à Digne, à Monsieur le Procureur de la République à Digne, par exploit en date du trente août mil neuf cent trente deux, enregistré,

La présente insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toutes hypothèques légales inconnues, en conformité de l'avis du Conseil d'Etat du 9 Mai 1807.

Digne, le 8 Septembre 1932.
Ch. BOUQUIER, avoué.

Etude de Me Charles BOUQUIER
Avoué prés le Tribunal Civil
18, place de l'Evéché, Digne

PURGE
d'hypothèques légales

D'un acte dressé par Me BUES, notaire à SISTERON, le quatre Juin mil neuf cent trente deux, enregistré et transcrit, il résulte que Monsieur SARDOU François Frédéric, domicilié à LARDIERS, a vendu à l'ETAT FRANÇAIS (Administration des EAUX et FORETS) diverses parcelles de terre sises sur le territoire des communes de SAINT-VINCENT-sur-JABRON et de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL, section E. du plan cadastral de la commune de SAINT-VINCENT-sur-JABRON et section B. de la commune de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL, en nature de bois taillis, d'une contenance de deux cent quatre vingt dix hectares, moyennant le prix de SOIXANTE DIX MILLE francs en sus des charges.

Une expédition collationnée de cet acte de vente a été déposée au greffe du Tribunal Civil de Digne le trois août mil neuf cent trente deux ; et l'extrait de cet acte de dépôt a été signifié à : 1°) Monsieur le Procureur de la République à Digne, par exploit de MATHIEU, huissier, à Digne, du trente août mil neuf cent trente deux enregistré ; 2°) à Madame Marie Léoncie Irmène LOMBARD, épouse SARDOU, et 3°) au dit SARDOU, propriétaire, domiciliés et demeurant ensemble à LARDIERS par exploit de THUMIN, huissier à Forcalquier, du cinq Septembre mil neuf cent trente deux, enregistrés.

La présente insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toutes hypothèques légales inconnues, en conformité de l'avis du Conseil d'Etat du 9 Mai 1807.

Digne, le 8 Septembre 1932.
Ch. BOUQUIER, avoué.

Cars Rapides
Marseille - Gap - Marseille
J. GALVEZ, Taxis à Sisteron

Téléphone 2.

Départ de Marseille 7 h.
14, place d'Aix.
passage à Sisteron 10 h. 20.
arrivée à Gap 11 h. 20.

Retour de Gap, départ 16 h.
Taverne Fred.
passage à Sisteron 17 h. 15.
Arrivée à Marseille 20 h. 15.

CHAUFFAGE - EAU CHAUDE - CUISINE
avec un seul appareil
le fourneau VÉBÉ
BOUTILLON & VEYRON
6, Rue des Bons-Enfants :: GRENOBLE
R. C. Grenoble 10.103 Téléphone 9.60

Se trouve chez les bons Grainetiers, Epiciers, Droguistes etc., Pour le traitement à sec, employez le « VITRIOLEX » de la même Maison,

---

Plomberie - Ferblanterie - Zinguerie
Réparations — Articles de Ménage
LOUIS REVEST
Place de l'Horloge — SISTERON

Lampes — Réchauds
« Tito Landi »
accessoires et pièces de rechanges

Réchauds — Chauffe bains à essence, allumage direct à l'allumette, marche garantie avec assurance

Réchauds de toutes marques -o- Réparations

Etat-Civil
du 2 au 9 Septembre 1932

NAISSANCES

Mathilde Pérez, rue Notre-Dame.
Suzette-Micheline-Marie Chabrand, Parésous.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Schmitt Lucien-Raymond, cult. à Sisteron et Touche Marie-Marguerite s. p. à Entrepierres.

Décés

Magnan Henri, 27 ans, hôpital
Rouizon Frédéric, 59 ans, —

MARIAGES

Néant

Dr Audibert ROUSSET
(nez - gorge - oreilles)
33, Bd Philipon, MARSEILLE.

Consultations :
MANOSQUE, Hôtel Pascal, tous les samedis matin de 8 à 10 h
DIGNE, Grand Hôtel, tous les samedis après-midi de 14 à 17 h.
SISTERON, Hôpital, tous les Dimanches matin de 8 à 11 h

CABINET DENTAIRE
E. CASAGRANDE
10 — Place de l'Horloge — 10
SISTERON — (Basses-Alpes)
Le mercredi, cabinet ouvert à St-Auban

Ecole
Sténo-Comptabilité
Dactylographie sur machine à écrire UNDERWOOD

M. ATTANASIO, à l'honneur d'informer le public que son école fonctionne à DIGNE, *8, rue du Jeu de Paume.*
Elle prépare les élèves aux examens et aux concours divers.
Se faire inscrire.

CABINET DENTAIRE
A. SILVY
chirurgien-dentiste
Cabinet ouvert le Dimanche
Maison MARNEFFE, (Ancienne Poste) quatre coins, Sisteron.

LA MONAQUATRE 1932

Ceux qui désirent une voiture ÉCONOMIQUE - SOLIDE - ÉLÉGANTE doivent d'abord exiger qu'elle ait **DES DIMENSIONS NORMALES**

LA MONAQUATRE 7 CV RENAULT 4 cylindres est la seule qui remplisse ces conditions : Elle offre 4/5 places très spacieuses (1 m. 17 aux places avant — 1 m. 23 aux places arrière)

SA CONSOMMATION EST RÉDUITE

9 litres 06 d'essence aux 100 kms sur Paris-Bordeaux à 59,9 de moyenne sous le contrôle de l'A.C.F.

ELLE RÉALISE EN TOUTE SECURITÉ DE BELLES MOYENNES

96 kms 445 de moyenne pendant 6 heures consécutives à Montlhéry, sous le contrôle de l'A.C.F.

Il n'existe pas de voiture aussi spacieuse et dont le coût d'exploitation soit moins élevé : l'amortissement d'une Monaquatre est très faible car cette voiture conserve longtemps sa valeur grâce à sa robustesse.

C'EST LA PLUS MODERNE DES VOITURES ÉCONOMIQUES

8 carrosseries dont une conduite intérieure 4/5 places. **18.400**

51-53, Champs-Élysées, PARIS - BILLANCOURT (Seine) et chez tous les Agents.
Vente à crédit par la D. I. A. C.

4355

RENAULT
GARAGE CENTRAL
SISTERON

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

Avenue de la Gare - SISTERON

-:- *Etablissements* -:-

Françis JOURDAN & Marcel FIASTRE

Ventes - Achats - Echanges - Accessoires

Agents Officiels **Ford** | Concessionnaires : **MATHIS**

Dépannage Téléphone 32 et 64

Atelier de réparations mécaniques de tous genres
Rectifications glaçage mécanique de cylindres
Travaux de tour -:- Usinage de Pistons
Rectifications de vilebrequins
Réglage et tournage de bielles
Allésage en ligne de paliers de carter

Rectification et alésages de cylindres tous moteurs tracteurs, moteurs automobiles, moto, industriels
Usinage de toutes pièces mécaniques et détachées
Révision générale de voiture devis sur demande
Tous travaux garantis
Stocks de pièces détachées de toutes les marques

Remorquage Téléphone 32 et 64

La seule maison de la région organisée pour l'exécution irréprochable et rapide de tous travaux concernant le moteur automobile.

LA 9 CV CITROËN

C4IX

20.900F

Mécaniquement c'est une C4G modèle 1932. Seul l'alésage de la C4IX et par conséquent sa puissance, diffère de la 10 CV C4G : même accélération, mêmes agréments de conduite et toutes les caractéristiques des modèles 1932.

Concessionnaire exclusif :

CHARMASSON & Cie A GAP

Agent pour l'arrondissement de Sisteron :

A. AILHAUD *Splendid - Garage*

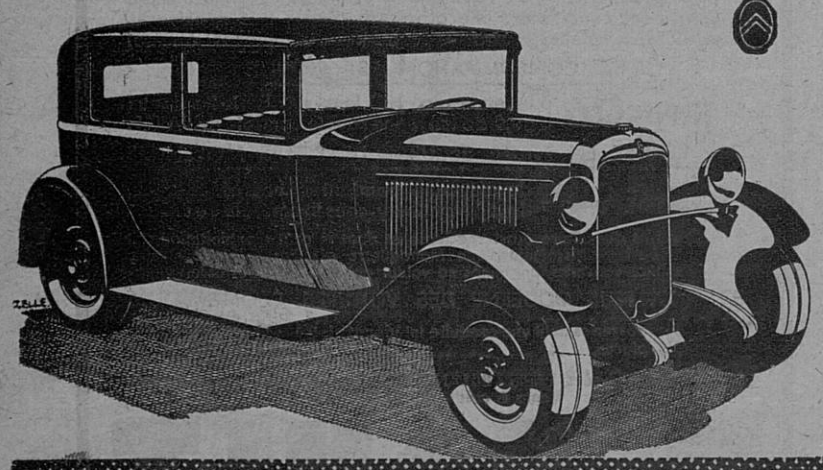

Tous les Imprimés se font à l'Imprimerie Librairie P. LIEUTIER, Sisteron.

En vente à la Librairie LIEUTIER,

POUR LA FEMME

Toute femme qui souffre d'un trouble quelconque de la Menstruation, Règles irrégulières ou douloureuses, en avance ou en retard, Pertes blanches, Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Salpingite, Ovarite, Suites de Couches, guérira sûrement rien qu'en faisant usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

uniquement composée de plantes inoffensives jouissant de propriétés spéciales qui ont été étudiées et expérimentées pendant de longues années.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY est faite expressément pour guérir toutes les maladies de la Femme. Elle les guérit bien parce qu'elle débarrasse l'intérieur de tous les éléments nuisibles ; elle fait circuler le sang, décongestionne les organes, en même temps qu'elle les cicatrise.

Exiger ce portrait

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY ne peut jamais être nuisible, et toute personne qui souffre d'une mauvaise circulation du sang, soit Varices, Phlébites, Hémorroïdes, soit de l'Estomac, ou des Nerfs, Chaleurs, Vapeurs, Étouffements, soit malaises du

RETOUR D'AGE

doit, en toute confiance, employer la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

car tous les jours elle guérit des milliers de désespérées.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

14

Aucun autre produit ne peut la remplacer

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, rue Cannebière.

à AIX, chez M. MILHAVET, journaux, tabacs, cours Mirabeau,

et à l'imprimerie-librairie Lieutier.

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON